

1. Gestion de Compte	Tarifs et Conditions	
Ouverture de compte	Gratuit (Dépôt initial minimum de 100.000€ pour comptes particuliers)	
Changement d'adresse	Gratuit	
Attestation IBAN	Gratuit	
Frais de Gestion de compte courant ¹	- Particuliers: 250€ / an * - Entreprises: 48€ / an **	
Edition Relevé au guichet	- Premier relevé: 2€ - Relevés supplémentaires: 1€	
Frais de réédition d'extrait	- Les premières 4 pages: 13,81€ - Chaque page supplémentaire: 1,1€	
Envoi mensuel d'extraits	Gratuit	
Courrier conservé au guichet à demande du Client (MENSUEL)	10,00 € + TVA	
Frais de clôture de compte	30,00 €	
Commission pour compte débiteur non autorisé	20,00 €	
Frais d'envoi de lettre de notification (Compte courant débiteur non autorisé)	15,00 €	
Frais successoraux	100,00 €	
Frais d'opération non exécuté pour solde insuffisant (Virement)	10,00 €	
Courrier vers l'UE (normal)	5,00 €	
Courrier vers l'UE (recommandé)	10,00 €	
Courrier vers les pays hors de UE (normal)	10,00 €	
Courrier vers les pays hors de l'UE (recommandé)	15,00 €	
Courrier vers l'UE (recommandé +AR)	15,00 €	
Courrier vers autres pays (recommandé +AR)	20,00 €	
Courrier DHL	125,00 €	
Frais d'envoi de Fax	10,00 €	
Courrier retourné (adresse erronée)	20,00 €	
Frais de Recherche	10,00 € - Documents récents (moins de 6 mois) 20,00 € - Documents datés de plus de 6 mois	
Commission d'émission d'un rapport pour les réviseurs externes	76,00 €	
Photocopies	2,00 € par page	
Autres certificats	35,00 €	
Frais de communication	13,00 €	
Retrait d'espèces au guichet ^{2,3}	< 10.000 €: 1,50 € par retrait (4 retraits gratuits par mois) ≥ 10.000 €: 0,20% sur le montant du retrait	
Commission de non retrait espèces commandées	100,00 €	
Commission de retrait de pièces: plus de 50 pièces (rouleaux)	5 % (min 5 €)	
Commission de dépôt en espèces au guichet ³		
-Pièces de monnaie (maximum 500€/jour par client)	Gratuit pour dépôts ≤ 200,00 € 0,01€ / pièce pour les dépôts > 200,00 €	
-Billets	Gratuit pour dépôts ≤ 10.000 € > 10.000 € / jour: 0,1% sur le montant du retrait	
Taux d'intérêt créditeur	0%	
Taux d'intérêt débiteur pour des dépassements en compte courant	13,875%	
Découvert permanent associé au compte courant	0,25% (Min 5 €, Max 50 €)	
Dépassement de crédit ⁴	11 € par chaque mouvement (Max. 33 € / mois)	
2. Transferts et paiements⁵	Support Papier	Support électronique
2.1 Transferts internes en EUR (entre comptes NB Luxembourg)		
Transferts internes: même bénéficiaire et donneur d'ordre	Gratuit	Gratuit
Transferts internes: bénéficiaire et donneur d'ordre différents	1,50 €	Gratuit
2.2 Transferts internationaux (inc/ Luxembourg) – dans la zone SEPA et/ou dans le champ d'application du règlement européen CE 924/2009⁶		
Ordres de paiement (avec BIC/IBAN valable)	≤ 10.000 €: 1,50 € > 10.000 € et ≤ 50.000 €: 5,00 € > 50.000 € et ≤ 100.000 €: 15,00 € > 100.000 €: 35,00 €	≤ 100.000 €: Gratuit > 100.000 €: 20,00 €
Traitement urgent	22,50 €	20,00 €
Intervention en cas de numéro de compte IBAN et relation BIC manquant, erroné ou incomplet	20,00 €	16,00 €
Transferts reçus de l'étranger	Gratuit	
Transferts reçus de l'étranger avec intervention manuelle (non-STP)	17,00 €	
2.3 Transferts internationaux – Autres situations⁷		
Ordres de paiement (avec BIC/IBAN valable)	≤ 12.500: 15,00 € > 12.500: 0,25% (Max 110 €)	≤ 12.500 €: Gratuit > 12.500: 0,25% (Max 110 €)
Traitement urgent	32,5	15
Intervention en cas de numéro de compte IBAN et relation BIC manquant, erroné ou incomplet	20,00 €	16,00 €
Transferts reçus de l'étranger	12,50 €	
Transferts reçus de l'étranger avec intervention manuelle (non-STP)	17,00 €	
2.4 Autres Paiements		
Frais supplémentaires pour les virements émis avec intervention manuelle	5,00 €	---
Frais supplémentaires pour les virements multiple sur support papier	5,00 €	---
Frais supplémentaires de confirmation de paiement par Fax ou Swift	5,00 €	---
Demandes d'informations sur Transferts (MT999)	15,00 €	---
Frais sur ordre rejetés (virements, transferts)	Ordres de paiement émis: 40,00 € Ordres de paiement reçus: 28,75 €	
Frais de correspondants pour paiements dans le champ d'application PSD -Directives de Service de paiement ⁸	≤ 12.500 €: 7,50 € 12.500 € ≤ 100.000 €: 17,50 € > 100.000 €: 25,00 €	
3. Opérations sur Titres		
Achat et vente de Titres (obligations et actions)	Commission 10 € + frais de courtage	
Droits de Garde de Titres ⁸	0,25% par année (débit trimestriel)	
Relevé de titres avec évaluation	Voir frais de relevé au guichet sur le chapitre de gestion de compte	
Encaissement de Coupons, Dividendes et autres événements corporatifs	- Encaissement de Coupons, Dividendes et autres événements corporatifs: 1% - Remboursement d'obligations: 0,025%	
Transfert interne titres	10,00 €	
Transfert externe titres	10,00 €	
4. Lignes de crédit et Financements		
Taux d'intérêt débiteur	(merci de contacter votre gestionnaire de compte)	
Frais de montage	≤ 1 an ou renouvelable: 0,35% (Min. 125 €)	
Frais de gestion ¹	1,5% (Min. 200 €)	
Frais de renouvellement	0,5% (Min 200 €, Max 2.850 €)	
Frais d'immobilisation ¹	2%	
Frais de modification du contrat initial	150 €	
Emission d'une duplicata de contrat	25 € + TVA	

5. Garanties Bancaires	
Emission de lettre de référence bancaire	40 €
Frais de montage	50 €
Frais de gestion périodique	Risque moyen: 4,25% / an (Min. 180 €) Risque élevé: 7% / an (Min. 180 €)
Taux d'opération associé au comissionnement	15 €
Extension / modification de la Garantie	100 €
Débit du compte en résultat des plaintes des bénéficiaires	110 € par chaque paiement
Analyse et préparation de projets de contrats	75 € par chaque paiement
Taux d'urgence	125 € par chaque garantie
6. Cheques	
Emission Chèque Bancaire P/COMPTE	35 €
Emission Chèque Bancaire P/CAISSE	43 €
Anulation Chèque Etranger	20,00 €
7. Dépôts à Terme et Comptes d'épargne	
Dépôts à Terme Particuliers / Jeunes	Montant minimum: 500 € (ou contre-valeur en devises) Durées: 1 mois; 3 mois; 6 mois; 12 mois Devises: EUR ; USD ; GBP ; CHF ; NOK ; CAD Taux de rémunération: garanti et déterminé à l'avance en fonction de la durée du placement et du montant du dépôt. (merci de contacter votre gestionnaire de compte)
Dépôts à Terme - Entreprises	Montant minimum: 500 € (ou contre-valeur en devises) Durées: 1 mois; 3 mois; 6 mois; 12 mois Devises: EUR ; USD ; GBP ; CHF ; NOK ; CAD Taux de rémunération: garanti et déterminé à l'avance en fonction de la durée du placement et du montant du dépôt. (merci de contacter votre gestionnaire de compte)
Compte d'épargne	Montant minimum: 500 € (ou contre-valeur en devises) Durées: 1 mois; 3 mois; 6 mois; 12 mois Devises: EUR ; USD ; GBP ; CHF ; NOK ; CAD Taux de rémunération: garanti et déterminé à l'avance en fonction de la durée du placement et du montant du dépôt. (merci de contacter votre gestionnaire de compte)

(1) La commission de gestion de compte est calculée et débitée conformément à la périodicité de calcul d'intérêts choisie par le client, au prorata du temps écoulé et en fonction du total des avoirs sur cette même période. Pour les cas où aucune des périodicités de calcul n'ont pas été stipulées par le client, celle-ci sera par défaut semestrielle. Indépendamment de la périodicité de calcul choisie, celle-ci sera d'office trimestrielle pour les cas où les intérêts débiteurs sont dus.

* Exemption de la commission pour les comptes dont le total des avoirs (Compte courant + Compte d'épargne + Dépôt à Terme + Titres) est supérieur ou égal à 100.000€ d'épargne + Dépôt à Terme + Titres) est supérieur ou égal à 10.000€

(2) Les opérations de caisse sur les comptes NB Portugal sont soumises à la tarification en vigueur au Portugal augmentée des frais en vigueur au NB Luxembourg

(3) Le dépôt et le retrait d'espèces (pièces de monnaie et billets de banque) font l'objet d'une analyse préalable, la banque se réservant le droit de demander des pièces justificatives ou de refuser les opérations, conformément à la réglementation en matière AML en vigueur au Portugal et au Luxembourg

(4) Commission débitée au mois suivant à l'occurrence du dépassement

(5) Transfers SEPA

- Instructions reçues en jour ouvré avant 14h30 - exécuté le même jour.
- Instructions reçues en jour ouvré après 14h30 - exécuté le jour ouvré suivant.
- Instructions reçues en jour non-ouvré - exécutées le premier jour ouvré suivant.

(6) Transferts zone EURO, commissions SHA, IBAN valable et BIC de UE

Applicable uniquement aux transferts en EUR avec l'option de frais partagés (SHA), avec l'indication du numéro de compte IBAN du bénéficiaire et le code BIC/SWIFT valide de la banque de destination .

En l'absence d'une des caractéristiques indiquées ci-avant, la tarification applicable sera le règlement CE 924/2009 ou le cas échéant la tarification définie au point 2.2 pour toute autre situation, en fonction du pays de destination.

- Règlement CE 924/2009 Pays adhérent: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Slovaquie, Slovénie, Espagne, Estonie, Finlande, France, Gibraltar, Grèce, Guadeloupe, Guyane, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Martinique, Norvège, Pologne, Portugal, Royaume-Uni, République Tchèque, Réunion, Roumanie, Suède. Applicable uniquement aux transferts en EUR avec l'option de frais partagés (SHA), sans indication de BIC/SWIFT ou IBAN valide, lesquels seront majorés d'une commission "Sans BIC/IBAN valide". Le règlement CE 924/2009 et 260/2012 couvre également les transferts en leus roumains et couronnes suédoises, lesquels seront soumis à la tarification définie au point 2.3.

(7) Les frais mentionnés s'appliquent pour les transferts en EUR convertis au taux de change de la monnaie de l'opération au moment de sont exécution

(8) Étant donné que la Directive sur les services de paiement ne permet pas de facturer postérieurement des frais, NOVO BANCO les facturera à l' émission/liquidation du paiement. Ces frais seront facturés uniquement si le client choisit comme dépenses OUR, l'opération est visée par la directive et s'ajouteront aux autres dépenses dû à l'émission de l'ordre du paiement.

(9) Date du débit trimestrielle le 31 mars, 30 juin, 30 septembre et 31 décembre